

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer  
tenue le 6 juin 2011, 20 h, à la salle de l'O.T.J. de Saint-Omer.**

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr  
Donald Falardeau  
Raymond Deslauriers  
Lauréat Plante  
Normand Parr (absence motivée)  
Mme France Leblanc**

**Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.**

**11-06-194 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant le point suivant :

- Demande – Génér' Action

**11-06-195 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – RÉUNIONS DES 2 MAI ET  
10 MAI 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau  
Et résolu à la majorité

QUE les procès-verbaux de la réunion régulière du 2 mai 2011 et de la réunion extraordinaire du 10 mai 2011 soient adoptés, tels que présentés.

**11-06-196 COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2011 au montant total de 662 865,26 \$ soit acceptée.

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 mai 2011.

---

André Allard, trésorier

**11-06-197 AVIS DE MOTION - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
2009-155 MODIFIANT L'USAGE MAISON MOBILE DANS LA ZONE  
227-HA**

Monsieur Donald Falardeau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement de zonage 2009-155 pour permettre l'usage « maison mobile » contingenté à cinq dans la zone 227-Ha.

**11-06-198 RÈGLEMENT 2011-198 – RÈGLEMENT D’EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le règlement d’emprunt 2011-198 pour effectuer certains travaux de pavage au montant de 350 000 \$ soit adopté, tel que présenté.

**11-06-199 ADOPTION DÉFINITIVE DU RÈGLEMENT 2011-199 – FONDS DE ROULEMENT**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le règlement 2011-199 modifiant le règlement 2002-25 autorisant l’augmentation du fonds de roulement soit adopté, tel que présenté.

**11-06-200 DEMANDE EN DÉROGATION MINEURE – MME LOUISE CHIASSON, 321B, ROUTE 132 OUEST, SAINT-OMER**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

D’accepter la demande en dérogation mineure décrite ci-dessous de madame Louise Chiasson pour le terrain situé au 321B, route 132 Ouest à Saint-Omer sur le lot 3 886 995, du cadastre du Québec.

« Ce terrain ne respecte pas les dispositions actuelles du règlement de lotissement de la Ville de Carleton-sur-Mer quant à la largeur avant ainsi qu’à la superficie pour fins de construction. En effet, la largeur avant mesurée et la superficie sont actuellement de 16,12 mètres (largeur avant) et de 1 434,6 mètres carrés (superficie) alors que les dispositions actuelles de la réglementation d’urbanisme devraient être minimalement de 30,48 mètres pour la largeur avant et de 1 858,0 mètres carrés pour la superficie.»

**11-06-201 ENGAGEMENT DE MME JULIE LOUBERT – POSTE DE COORDONNATRICE EN LOISIR, SPORT ET CULTURE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

D’embaucher madame Julie Loubert au poste de coordonnatrice en loisir, sport et culture à raison de deux jours par semaine pour les 2 et 3 juin et les 9 et 10 juin et à temps plein à partir du 13 juin 2011.

Ce poste est un poste de cadre intermédiaire d’une durée de 52 semaines par année à un salaire de 24 \$/ heure et deux semaines de vacances, avec une probation de un an.

**11-06-202 MANDATS À UN NOTAIRE :**

**11-06-202.1 MANDAT À UN NOTAIRE - ACQUISITION DE RUES**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De donner le mandat à Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, de mandater un notaire pour acquérir les lots 3 547 255, 3 548 187, 3 548 305 et 3 547 813 du cadastre du Québec.

## 11-06-202.2 MANDAT À UN NOTAIRE

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De donner le mandat à Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, de mandater un notaire pour les transactions prévues aux résolutions 11-03-90 et 11-04-124 décrites ci-dessous :

**11-03-90** « ...l'acquisition par la Ville de Carleton-sur-Mer de l'assiette de rue de la future rue Madeleine-Girouard... ».

**11-04-124** « ...dans le but d'acquérir, pour la somme de 1 \$, les lots 4 240 357 et 3 548 344 du cadastre du Québec correspondants aux rues Cap-Ferré, Elmina-Lefebvre et des Prés... ».

## 11-06-203 ACQUISITION D'UN TERRAIN D'ARMAND AUTOMOBILES – FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 2010-180 qui décrète une dépense maximale de 179 200 \$ et un emprunt maximal de 179 200 \$ pour l'acquisition d'un terrain nécessaire à la réalisation de logements sociaux et autres;

CONSIDÉRANT QUE le coût total d'achat des lots 3 547 388 et 3 547 500, cadastre du Québec, est de 205 724,26 \$;

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer payera la somme de 26 524,26 \$ qui sera financé par le fonds de roulement sur une période de 10 ans, à partir de janvier 2012.

## 11-06-204 ACHAT – VÉHICULE-OUTIL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer est allée en appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU' elle n'a reçu qu'une seule soumission de CUBEX ltée pour :

- un véhicule neuf – année 2010 : 81 936 \$
- un véhicule neuf – année 2011 : 90 586 \$
- un démonstrateur – année 2010 – 35 heures d'utilisation : 76 642 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer achète un véhicule-outil avec les options et les modifications des accessoires pour un sous-total (avant taxes) de 93 711 \$, comme suit :

- **Un véhicule MACLEAN-MV neuf, année 2010** 81 936 \$
- **Options :**
  - Surclassement jante + pneus hiver LT245-75-R16 1 095 \$
  - Pneus + jantes été 31x15.5-R15 2 500 \$
  - Épandeur abrasif neuf incl poids avant 5 500 \$
  - Formation opération et mécanique 380 \$
- **Modifications de nos accessoires :**
  - Souffleuse TRACKLESS B-3 de 51 pouces 300 \$
  - Pelle à angle CÔTÉ KL-6000, série 6006 750 \$
  - Balai de rue MB COMPANY B/M #800-93169 750 \$
  - Tondeuse TRACKLESS Rotary 72 pouces M6-101 500 \$

**11-06-205      VENTE – TRACKLESS 1998**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De mettre en vente le véhicule-outil de marque TRACKLESS 1998.

**11-06-206      VENTE – FORD RANGER 1995**

CONSIDÉRANT QUE      la Ville de Carleton-sur-Mer a reçu deux offres d'achat pour la camionnette Ford Ranger 1995 :

- Offre de M. Jean-Pierre Leblanc :      300 \$
- Offre de M. Gilles Parent :              501 \$

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer octroie la vente de la camionnette Ford Ranger 1995 à monsieur Gilles Parent au montant de 501 \$.

**11-06-207      VÉHICULE DODGE RAM POUR LE CAMPING – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS**

CONSIDÉRANT QUE      la Ville de Carleton-sur-Mer a procédé, par invitation, pour l'achat de deux véhicules DODGE RAM ;

CONSIDÉRANT QUE      le seul soumissionnaire est Armand Automobiles ltée;

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

- De procéder à l'achat d'un camion **DODGE RAM 1500 ST (4 X 2)**, année 2011, de couleur bleu, avec un moteur V-8, 4,7 litres, transmission automatique et une boîte de 8 pieds pour un montant de 25 509 \$, plus les taxes applicables.
- De procéder à l'achat d'un camion **DODGE RAM 1500 ST (4 X 4)**, année 2011, de couleur bleu, cabine QUAD, moteur V-8, 4,7 litres, avec transmission automatique et une boîte de 6.5 pieds pour un montant de 26 271 \$, plus les taxes applicables.

**11-06-208      MICRO-BRASSERIE LE NAUFRAGEUR – DEMANDE DE CONTRIBUTION (ÉVALUATION DU NIVEAU SONORE)**

Ce dossier est porté à l'étude.

**11-06-209      ROUTE BEAULIEU – POUBELLE**

Il est PROPOSÉ  
Et résolu à la majorité

D'enlever le conteneur de la route Beaulieu et de procéder au ramassage des ordures ménagères et des bacs de recyclages pour les habitations qui paient des taxes de service pour les ordures ménagères au Sud du chalet des Arpents verts.

**11-06-210      DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE – FERME TAGUINE INC (FERNAND N. BOUDREAU)**

CONSIDÉRANT QU'      il n'y a pas d'autres espaces appropriés, pour le propriétaire, en dehors de la zone agricole afin de permettre la réalisation du projet de chalet en milieu forestier;

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

D'approuver la demande d'exclusion de la zone agricole pour les lots 32b, 33a, 33b, 33c, 33d, 33e, 33f, rang II, Canton de Carleton, les lots 19, 20, 21, rang III, Canton Carleton. La demande d'exclusion vise aussi la partie au nord de la rue de la Montagne des lots 39a-1, 40a-1, 40-a, 41-a, 41-b, 41-c et 41-d, rang 1, Canton Carleton.

#### **11-06-211 URLS - COTISATION ANNUELLE, ADHÉSION ET NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 200 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport :

- Madame Julie Loubert, coordonnatrice en loisir, sport et culture;
- Madame France Leblanc, conseillère municipale.

#### **11-06-212 FABRIQUE DE CARLETON – DEMANDE DE RÉPARATION DU STATIONNEMENT**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Donald Falardeau, conseiller municipal, afin de rencontrer les représentants de la Fabrique de Carleton pour la demande d'entretien du stationnement en contrepartie du bail emphytéotique du stationnement de l'Office municipal d'habitation.

#### **11-06-213 RÉOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À SIÉGER SUR LA CORPORATION DU RÉSEAU BIBLIO À TITRE DE REPRÉSENTANT MUNICIPAL ET AUTORISATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer autorise monsieur Raymond Deslauriers, conseiller municipal, à siéger sur la corporation du Réseau BIBLIO Gaspésie-Île-de-la-Madeleine à titre de représentant municipal.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer autorise madame Hélène Arsenault, responsable à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé, à siéger sur la Corporation du Réseau BIBLIO Gaspésie-Île-de-la-Madeleine à titre de personne responsable de la bibliothèque et à représenter la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé à titre de personne responsable de la bibliothèque à l'assemblée générale annuelle 2010 – 2011.

#### **11-06-214 BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE – RENOUVELLEMENT DU BAIL**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à l'unanimité

De renouveler le bail entre le Quai des arts de Carleton-sur-Mer et la Ville de Carleton-sur-Mer concernant la location du Foyer Hydro-Québec pour le kiosque d'information touristique au montant de 3 500 \$, plus taxes applicables. La période de location est de juin à septembre 2011.

**11-06-215 CENTRE D'ARTISTE VASTE ET VAGUE :**

**11-06-215.1 CENTRE D'ARTISTE VASTE ET VAGUE - DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE D'UN FILM**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De permettre d'utiliser le bord de mer, au bout de la pointe, près du phare et l'espace nécessaire, le samedi 23 juillet 2011 entre 7 h et 12 h.

Cependant, le Centre d'artiste Vaste et Vague ainsi que leur sous-traitant et/ou organisateur de ce tournage devront se conformer aux conditions suivantes :

- a) Tous les figurants et la majorité de l'équipe de tournage devront être transportés en autobus sur les lieux du tournage;
- b) Aucun véhicule ne devra se stationner à partir de l'entrée du camping vers l'Est;
- c) Aucune activité ne devra commencer avant 7 h le matin;
- d) Au moins, un signaleur devra être sur place pour assurer qu'aucun véhicule ne se stationne à l'Est de l'entrée du camping et qu'aucune personne, participant au tournage, ne bouleverse les activités du camping;
- e) Les responsables du tournage devront entrer en contact avec M. Danny Leblanc, coordonnateur des infrastructures touristiques, afin de se faire indiquer le chemin d'accès à la plage;
- f) Les toilettes chimiques devront être prévues en complément des toilettes de la pointe Tracadigash;
- g) Le chalet de la pointe Tracadigash devra rester ouvert au public;
- h) Les responsables du tournage devront fournir une preuve d'assurance responsabilité civile de 2 000 000 \$ à la Ville de Carleton-sur-Mer.

**11-06-215.2 DEMANDE DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 132 – VÉHICULE EXPÉRIMENTAL ORNI**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer est en accord et favorable à l'intervention du Centre d'Artiste Vaste et Vague à l'effet de faire circuler sur la route 132 un véhicule expérimental ORNI de l'artiste Jacques Bodart qui sera, par la suite, exposé dans la salle Desjardins.

QUE ce trajet aura lieu le 24 juin 2011 entre 14 h 30 et 15 h et ce fera à partir du Quai des arts jusqu'à Hostellerie Baie Bleue et revenir au Quai des arts.

QUE l'organisme Centre d'artiste Vaste et Vague fournisse une preuve d'assurance responsabilités civiles à la Ville de Carleton-sur-Mer pour le déroulement de cette intervention.

**11-06-216 QUADGASPÉSIE (PROMENADE EN VTT) – PROJET GUIDE (PROJET PRIVÉ)**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

De procéder aux démarches nécessaires afin de permettre l'usage pertinent au plan de zonage dans le but de permettre le départ d'excursion en 4 Roues à partir du 208, route 132 Est à Saint-Omer.

**11-06-217 DEMANDE DE BELLEFEUILLE PRODUCTION – AUTORISATION DE TOURNAGE À SAINT-OMER**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D'accepter la demande de Bellefeuille Production pour un tournage dans les rues municipales du secteur Saint-Omer considérant que l'équipe de production compte cinq personnes et que la circulation ne sera pas entravée.

**11-06-218 CAMION INTERNATIONAL 1994 – REMPLACEMENT DES LONGERONS**

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau  
Et résolu à la majorité

De procéder au remplacement du châssis du Camion International Paystar 5000 de l'année 1994 au montant de 14 076,68 \$, plus les taxes applicables, auquel s'ajoute un montant de 3 000 \$ pour le transport sur fardier et un montant de 3 000 \$ pour les imprévus.

**11-06-219 CONTRAT D'ENTRETIEN – TOROMONT**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

D'accepter l'offre de service de CIMCO Réfrigération, Division des Industries Toromont Itée, pour le contrat d'entretien préventif du Centre Léopold-Leclerc effectué par monsieur Aldo Johnson, frigoriste à Rivière-au-Renard, au montant de 15 520 \$, plus les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2014 inclusivement comme suit:

- ❖ Saison 2011 – 2012 : 4 980 \$
- ❖ Saison 2012 – 2013 : 5 180 \$
- ❖ Saison 2013 – 2014 : 5 360 \$

De mandater monsieur Pascal Alain, directeur du développement culturel et des loisirs, pour la signature dudit contrat d'entretien.

**11-06-220 MODIFICATION DU FEU DE CIRCULATION – RUE COMEAU**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

D'accepter la modification d'un feu de circulation à l'intersection de la rue Comeau et de la route 132, proposé par le ministère des Transports, à l'effet d'ajouter des têtes de feux à décompte numérique.

**11-06-221 CAMION DODGE RAM 1997**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

D'accepter la proposition de « Garage Relais de la Vallée » de Matapédia pour l'achat du véhicule Dodge RAM 1997 au montant de 300 \$.

**11-06-222 CLUB DE BRIDGE DE LA BAIE-DES-CHALEURS – DEMANDE SALLE CHARLES-DUGAS GRATUITEMENT, VIN D'HONNEUR ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De donner suite à la demande du Club de Bridge de la Baie-des-Chaleurs de la manière suivante :

- a) En offrant gratuitement la salle Charles-Dugas pour la tenue de l'évènement, les 10, 11 et 12 juin 2011;
- b) En octroyant un montant de 125 \$ pour le vin d'honneur.

**11-06-223 VILLAGE-RELAIS - DEMANDE DE RECONNAISSANCE**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer désire maintenir sa candidature à titre de village-relais.

**11-06-224 GIMXSPORT – CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2011-2012**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

De renouveler notre abonnement à l'organisme GIMSPORT pour l'année 2011-2012 au montant de 227,85 \$, taxes incluses.

**11-06-225 CHIENS ERRANTS – ROUTE LEBLANC À SAINT-OMER**

Il est PROPOSÉ  
Et résolu à la majorité

De demander aux citoyens de maintenir leurs chiens en laisse dans les lieux publics par des articles dans le journal municipal « Du coin de l'œil » et des affiches plus nombreuses le long de la ballade.

**11-06-226 DEMANDE : GÉNÉR'ACTION**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

De mettre un employé avec un cellulaire à la disposition de Génér'Action pour les Jeux 2011 des 50 ans et plus, les 16, 17 et 18 juin 2011.

**11-06-227 PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire et les membres du Conseil répondent aux questions des contribuables suivants :

- M. Raymond Leblanc
- Mme Danielle Allard

**11-06-228 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 8 h 45, monsieur Raymond Deslauriers propose de lever l'assemblée.

Accepté.